



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit	Chlorure de potassium
Nom commercial	Dyna K
No.-CAS	7447-40-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Pour l'alimentation animale.

1.3 Restrictions d'utilisation

N'utilise pas ce produit pour la consommation humaine

1.4 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distribué par	Pestell Nutrition 141 Hamilton Rd New Hamburg ON CANADA N3A 2H1
Téléphone	+1 519 662-2877
Email	qa@pestell.com
En cas d'urgence	CANUTEC (613) 996-6666 (CAN) CHEMTREC (800) 424-9300 (États-Unis)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du substance ou du mélange

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pas une substance ou un mélange dangereux.

Conseils de prudence:

Observer une bonne hygiène industrielle.
Laver les mains après la manipulation.
Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10 pour plus d'information).
Éliminer les déchets en accord avec les autorités locales.

Dangers non classifiés ailleurs

Aucun connu.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélange

Substance	No.-CAS	No.-CE	Concentration (w/w)
Chlorure de potassium	7447-40-7	231-211-8	95 - 99.5%
Chlorure de sodium	7647-14-5		0.3 - 3.7%
Les chlorures et sulfates de calcium et magnésium	varié		0.2 - 1.3%

Ce produit ne contient aucun composant dangereux et ne répond pas aux exigences d'inscription de cette section.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Éviter de respirer la poussière. En cas d'inhalation, transporter la personne hors du zone contaminée. En ce cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec le peau

Laver avec savon et avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si l'irritation est persistente.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux avec l'eau. Prendre les mesures de précaution. Consulter un médecin si l'irritation est persistente.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact direct avec ce produit avec les yeux pourrait donner une irritation temporaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser du mousse résistant à l'alcool, du poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés N/A

5.2 Dangers particuliers résultant du substance ou du mélange

Donnée non disponible

5.3 L'équipements de protection spéciaux et précautions spéciaux pour les pompiers

Les pompiers devraient porter l'équipement de protection individuelle approprié, y compris un appareil respiratoire autonome.

5.4 Autre Information

Non-inflammable.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter l'inhalation du poussière. Équipement de protection individuel, voir le section huit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Fournir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Ce produit est hygroscopique, donc conserver dans un endroit sec.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION D'INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

OSHA Limites d'exposition admissibles: 5 mg/m³ TWA (respirable)
15 mg/m³ TWA (totale)

ACIGH Seuil limite: 3 mg/m³ TWA (respirable)
10 mg/m³ TWA (inhalable)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains pendant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection du peau

Manipuler le produit avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. ne touche pas la surface extérieure du gant). Se débarrasser des gants contaminés après l'utilisation. Laver et sécher les mains.

Protection du corps

Porter des manches longues, des pantalons longs et des chaussures à bout fermé.

Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise. Utiliser des masques pour se protéger des niveaux de poussières. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: cristalline ou granulaire Couleur: blanc-à-rouge
b) Odeur	Donnée non disponible
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	5.4-10.0 (solution de 5%)
e) Point de fusion/point de congélation	772 °C à 776 °C (1,423 °F à 1428 °F)
f) Point initial d'ébullition	1,500 °C (2,732 °F)

g) Point d'éclair	Donnée non disponible
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité	(solide, Donnée non disponible gaz)
j) Limites	Donnée non disponible supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	1.986 - 1.990
n) Hydrosolubilité	99.5-99.999%; 34.2 g/100mL @ 20 °C
o) Coefficient de partage:n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible
u) Densité apparent	1025-1200 kg/m ³ (64-75 lbs/ft ³) en vrac

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Peut réagir violemment avec le trifluorure de brome, et s'il est mélangé avec la permanganate de potassium il peut faire un explosion.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'humidité et les matières incompatibles.

10.5 Matières incompatibles

Les acides forts, les oxydants forts. Éviter le contact avec l'acide nitrique chauffé--peut libéré le chlorure de nitrosyle toxique. Le contact avec les autres acides forts peut libéré le chlorure d'hydrogène gazeux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Chlorure d'hydrogène gazeux, oxydes de potassium
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - KCl
Inhalation:
Dermale

DL50 Oral(e) - Rat - 2,600 mg/kg
 Donnée non disponible
 Donnée non disponible

Toxicité aiguë - NaCl
Inhalation
Dermale

DL50 Oral(e) - Rat - >3000 mg/kg
 LC50 (rat) > 42 g/m³ / 1 heure
 Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: irritation légère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: TS8050000

Hyperkaliémie, Nausée, Vomissements, Douleur abdominale, Diarrhée, constipation, paresthésie, Soif, Vertiges, Eruption, prurit, Faiblesse, crampes musculaires, changements psychiatriques mineurs, changements visuels mineurs A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons

Essai en statique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 880 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 440 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202)

Toxicité pour les algues

CE50 - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - > 100 mg/l - 72 h (OCDE Ligne directrice 201)

Toxicité pour les bactéries

Essai en statique CE50 - boue activée - > 1,000 mg/l - 3 h (OCDE Ligne directrice 209)

12.2 Persistance et dégradabilité

Les méthodes qu'on utilise pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6 Autres effets néfastes Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada)

Marchandise non dangereuse

DOT (US)

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement .

16. AUTRES INFORMATIONS

Avertissement

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie de propriétés du produit. Pestell Nutrition et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus

Version: 2

Date de la version: 16 Mars 2021